

## **L'accompagnement collectif au changement de modes de déplacement : l'exemple du projet « Bouger mieux en Haute Mayenne »**

### **Les enjeux**

Face aux enjeux de transition socio-écologique, accompagner les individus à changer de comportement peut être un levier pour les territoires pour mobiliser les habitants autour des politiques publiques de durabilité. Sur le champ de la mobilité, cela consiste à favoriser des changements de modes de déplacement, plus précisément à mettre en place des alternatives à la voiture en solo adaptées aux différents publics et territoires, voire à limiter les motifs de déplacement (dans le cadre de la création de tiers-lieux par exemple) pour réduire la consommation d'énergie fossile, la production de gaz à effet de serre et créer du lien social.

### **Les facteurs de réussite d'un dispositif d'accompagnement au changement de comportement**

Le changement de comportement est un processus de longue haleine qui passe par plusieurs étapes. Les travaux en sciences sociales et humaines sur cette question mettent l'accent sur l'importance des représentations, des habitudes, des normes sociales mais aussi des affects dans le processus de changement. Le changement s'opère plus durablement sans contrainte si l'individu se sent acteur de son choix.

Aussi, pour accompagner un changement de comportement en général, il importe :

- d'informer sans culpabiliser (donner une information, des arguments adaptés au public visé tenant compte de ses contraintes, informer sur les solutions existantes, les services etc..)
- donner envie, favoriser le passage à l'acte en proposant des expérimentations (un dispositif d'incitation)
- soutenir et valoriser le passage à l'acte et sa poursuite dans le temps
- créer et maintenir une dynamique collective.
- Favoriser l'émulation collective par le parrainage entre bénéficiaires de l'action et l'essai (famille et amis)
- Encourager le passage à l'acte « pas à pas »

### **Le projet « Bouger mieux en Haute Mayenne »**

#### l'origine et la conduite du projet

Le projet « Bouger mieux en Haute Mayenne » émane d'un partenariat entre le GAL Haute Mayenne (qui représente 101 communes, 4 EPCI, 94 267 habitants du département de la Mayenne et porte le programme leader) et l'association Synergies 53 (association d'éducation populaire engagée dans le développement durable qui mène notamment des actions sur le champ de l'énergie et anime un réseau des collectivités locales). Le GAL assure le portage politique du projet et Synergies 53 l'animation technique. Un comité de pilotage a été mis en place qui est composé de 4 élus du GAL et d'acteurs socio-économiques.

Le projet est par ailleurs lauréat 2018 de l'appel à projet French Mobility – Territoires d'expérimentations de nouvelles mobilités durables.

#### Les objectifs

Ce projet vise trois objectifs :

- sensibiliser le grand public à la mobilité durable et communiquer sur les offres et solutions alternatives à l'auto-solisme
- inciter et accompagner l'organisation collective des entreprises et structures
- favoriser l'innovation numérique.

Il s'agit de tester différentes expérimentations, créer une dynamique territoriale autour d'une gouvernance partagée autour de la mobilité et essayer sur le territoire

## Le défi « mobilité ménages, bougeons autrement »

- **Le public** : Ce défi s'adresse à un public large intéressé, curieux pour expérimenter de nouvelles pratiques de mobilité. Pour lancer l'opération, l'objectif est de toucher des personnes motivées, susceptibles de jouer le rôle d'ambassadeurs suite à l'expérimentation du défi mobilité. Dans un second temps, il s'agira de mobiliser des personnes moins sensibilisées à la mobilité en s'appuyant sur différentes structures (entreprises, administrations, établissements scolaires) moyennant une campagne de communication ciblée (campagne de presse, flyer, bulletin municipal, site internet).

- **La constitution des équipes** : Le défi mobilité vise à favoriser le report modal vers des mobilités actives. Inspiré du dispositif familles à énergie positive (déjà mis en place par Synergies), c'est une démarche collective qui s'appuie sur des personnes volontaires constituées en équipes avec un capitaine et un rapporteur par équipe (il s'agit d'être vertueux collectivement et de mutualiser des économies). L'idée est de constituer trois groupes rassemblant au total une trentaine de foyers : un groupe « entreprises », un groupe « administrations » et un groupe « écoles » qui s'engagent à expérimenter sur une certaine durée un nouveau mode de mobilité.

- **L'accompagnement** : Pour ce faire, les 3 groupes sont accompagnés (temps de sensibilisation collective, mise à disposition d'informations sur les services existants, et fourniture d'équipements (vélo par exemple) ; conseils, outils de suivi de la pratique et temps d'échanges) et mise en concurrence pour générer une certaine émulation. Les facilitateurs d'équipe sont formés pour favoriser les bonnes pratiques et l'essaimage. Le défi doit se dérouler d'avril à juin 2019, période plus propice à la découverte des modes actifs. Un temps d'échanges à mi-parcours est prévu pour partager et diffuser sur les bonnes pratiques.

- **L'évaluation** : Un questionnaire d'évaluation est renseigné par les participants afin de connaître leur niveau de satisfaction et leurs propositions d'amélioration du dispositif. Les résultats du défi font l'objet d'une valorisation et communication qui doivent permettre d'inciter de nouvelles personnes à se lancer dans l'expérimentation et de consolider le dispositif d'accompagnement.

- **Les moyens** : Pour assurer cet accompagnement, Synergies 53 met à disposition 1/2 ETP et du temps de chargé de communication, financé en partie par le budget French mobility. Synergies utilise par ailleurs sa plateforme numérique dédiée au défi « familles à énergie positive ».

L'animation au long cours est le fer de lance de la réussite de l'expérimentation.

### **Contacts :**

Maude LAURENT, Coordinatrice Synergies & Animatrice du Réseau des collectivités  
Zone artisanale de la Fonterie, impasse des Tailleurs, 53810 Changé  
tél. 02 43 49 10 02  
synergies-reseau-collectivites@orange.fr  
<http://synergies53.fr/>

Séverine LETILLEUX, animatrice Leader – chargée de développement territorial  
GAL Haute Mayenne  
Services Emploi Réseaux Entreprises, 14 rue Roullois, 53 100 Mayenne  
tél : 02 43 11 04 40  
[severine.letilleux@mayennecommunaute.fr](mailto:severine.letilleux@mayennecommunaute.fr)

### **Pour aller plus loin :**

<https://www.ademe.fr/changer-comportements-faire-evoluer-pratiques-sociales-vers-plus-durabilite>